
Norme internationale



5512

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Graines de tournesol destinées à l'huilerie — Spécifications

Sunflower seed for the manufacture of oil — Specification

Première édition — 1982-12-15

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5512:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/43f7cfbc-7de6-43a8-a7f0-f42ddecf1760/iso-5512-1982>

CDU 633.854.78 : 665.3

Réf. n° : ISO 5512-1982 (F)

Descripteurs : produit agricole, oléagineux, spécification, tournesol, huile de tournesol.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5512 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 34, *Produits agricoles alimentaires*, et a été soumise aux comités membres en avril 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/43f7cfbc-7de6-43a8-a7f0-f42dde0150/iso-5512-1982>

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Royaume-Uni
Australie	Iran	Tanzanie
Brésil	Iraq	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. dém. p. de	Irlande	Thaïlande
Corée, Rép. de	Israël	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Kenya	URSS
Éthiopie	Mexique	Yougoslavie
France	Nouvelle-Zélande	
Hongrie	Roumanie	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Allemagne, R.F.
Canada
Pays-Bas

Graines de tournesol destinées à l'huilerie — Spécifications

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe les spécifications des graines de tournesol destinées à la fabrication d'huiles à usage alimentaire ou industriel.

2 Références

ISO 542, *Graines oléagineuses — Échantillonnage.*

ISO 658, *Graines oléagineuses — Détermination de la teneur en impuretés.*

ISO 659, *Graines oléagineuses — Détermination de l'extrait à l'hexane (ou à l'éther de pétrole), dit «teneur en huile».*

ISO 664, *Graines oléagineuses — Réduction des échantillons pour laboratoire en échantillons pour analyse.*

ISO 665, *Graines oléagineuses — Détermination de la teneur en eau et matières volatiles.*

ISO 729, *Graines oléagineuses — Détermination de l'acidité de l'huile¹⁾.*

3 Spécifications

3.1 Caractéristiques organoleptiques et sanitaires

Les graines de tournesol doivent être saines, mûres, sans odeur

étrangère (produits phytopharmaceutiques, etc.) ou dénotant une altération (odeurs de moisi, de pourri, de brûlé, etc.).

La présence d'insectes vivants n'est pas tolérée.

3.2 Caractéristiques physiques et chimiques

Voir le tableau.

4 Échantillonnage

Voir ISO 542 et ISO 664.

5 Méthodes d'essai

Les échantillons de graines de tournesol doivent être analysés pour s'assurer de leur conformité avec les spécifications de la présente Norme internationale en utilisant les méthodes d'essai spécifiées dans le tableau.

6 Emballage, marquage, entreposage et transport

Jusqu'à la normalisation des prescriptions sur le plan international, les règlements nationaux en vigueur ou les usages commerciaux doivent être appliqués.

Tableau

Caractéristique	Spécification	Méthode d'essai
Impuretés — totales, % (m/m) max., dont pierres et débris métalliques ne passant pas au tamis de 1 mm d'ouverture de maille, % (m/m) max.	2 0,2	ISO 658
Teneur en eau et matières volatiles du produit tel quel, ayant une teneur en huile inférieure à 45 % (m/m), % (m/m) max.	9	ISO 665
Teneur en eau et matières volatiles du produit tel quel, ayant une teneur en huile supérieure à 45 % (m/m), % (m/m) max.	8 *	
Teneur en eau et matières volatiles du produit tel quel, % (m/m) min.	6	
Teneur en huile du produit tel quel, exprimée par rapport à une teneur en eau et matières volatiles de 9 % (m/m), % (m/m) min.	40	ISO 659
Acidité de l'huile extractible, exprimée en acide oléique, % max.	2	ISO 729

* Pour les graines destinées à être triturées dans des délais rapides (3 mois après la récolte), la valeur maximum de 9 % est admise.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 729-1968.)

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5512:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/43f7cfbc-7de6-43a8-a7f0-f42ddecf1760/iso-5512-1982>